Département de la Sarthe
BESSÉ SUR BRAYE
Mairie

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DU MARDI 23 JANVIER 2024

Procès-verbal à publier

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-trois janvier à dix-sept heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bessé-sur-Braye, légalement convoqué en vertu de l'article 16 du décret 95-562 du 6 mai 1995 s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jacques LACOCHE, Président. Les consignes sanitaires en vigueur ont été respectées.

Étaient Présents :
M. Jacques LACOCHE, Mmes Isabelle THOIREY, Annie NÉLET, Geneviève SERRE, Mrs Jean-Pierre MARIAIS, Danick GILLET,
M. Robert PRÉGEANT représentant Générations Mouvement,
M. Yves FOUCAULT représentant l'APAJH Sarthe-Mayenne,
Mme Anne DUMAISNIL représentant le Secours Catholique,
Mme Colette MÉTAIS représentant les Restaurants du Cœur,

formant la majorité des Membres en exercice,

Absents excusés : Mme Céline LAMBRON, M. Joël FRANÇOIS,
Membre démissionnaire : Mme Françoise BORDE,

Assistait : Mme Christelle NASLÉ, secrétaire du CCAS,

Mme Isabelle THOIREY est élue Secrétaire de séance,

Nombre de Membres
En exercice : 13
Présents : 10
Votants : 10
Date convoc. : 16.01.2024

Le procès-verbal de la réunion du 04 décembre 2023 est approuvé par le Conseil d'Administration. Il est signé par Monsieur le Président et le Secrétaire de séance après avoir entendu les observations des membres présents.

Remplacement d'un membre nommé démissionnaire

Pour faire suite à la démission de M. Alain ROUILLARD au 02 décembre 2023, représentant le l'association SEL 72 (antenne de Saint-Calais), nous souhaitons la bienvenue à M. Yves FOUCAULT représentant l'association APAJH Sarthe-Mayenne.

Bons alimentaires : attribution du Président – décisions individuelles

Demande d'une aide financière – décision individuelle

(Délibération n°202401DLAS01)

Banquet des Aînés Besséens du 14 avril 2024

(Délibération n°202401DLAS02)

Pour faire suite à la proposition de Restauval, les membres ont établi le menu pour le banquet.

Pour faire suite aux 2 propositions d'animation du banquet, les membres retiennent l'orchestre Julien GOURDIN pour un montant de 760 euros (GUSO compris) pour 2 musiciens.

Étude du montant de la subvention Commune pour le budget C.C.A.S 2024

M. le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir examiner les prévisions des dépenses et des recettes pour l'année 2024. Après en avoir délibéré, il s'avère donc nécessaire de faire une demande de subvention auprès de la Commune d'un montant de 2 000 €uros afin d'équilibrer le budget 2024.

Divers bilans financiers 2023

- Récapitulatif dossiers aide sociale 2023 ;
- Récapitulatif bons alimentaires et divers accordés en 2023 ;
- Prêts du mini bus en 2023 ;
- Prêts du scooter en 2023 ;
- Entretien des véhicules du CCAS en 2023 ;
- Restos du Cœur : carburant mini bus 2023 ;
- Bons d'achat de 12 euros Noël 2023 ;

Informations diverses

* M. le Président informe qu'il a reçu la **démission de Mme BORDE Françoise**, membre nommé de l'association des Personnes de Petite Taille, à compter du 1er janvier 2024.

La prochaine réunion du C.C.A.S est prévue le 11 mars 2024 à 17 heures.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures 20.

Fait à Bessé-Sur-Braye, le 26 janvier 2024

Secrétaire de séance,
Isabelle THOIREY

Le Président,
Jacques LACOCHE

VILLE de BESSE sur BRAYE
Centre Communal d'Action Sociale
(SARTHE)

Date de mise en ligne sur www.besse-sur-braye.fr. : 30 janvier 2024